

COURSE SUR ROUTE

MARATHON DE VALENCE

Ricardo prend ses aises

Déjà impressionnant à Paris en avril dernier, avec un marathon bouclé en 2 h 25'59", le Haut-Marnais a confirmé à Valence, en Espagne, ce week-end, en frôlant la barre des 2 h 23'. Il raconte.

Il espérait apercevoir les 2 h 24' : Anthony Ricardo a couru encore plus vite que

dans ses rêves les plus fous, ce week-end, au marathon de Valence, en Espagne. Le Haut-

Marnais, originaire de Renne-pont, habitant de Créancey et licencié... à Aix-en-Othe (Aube), a bouclé ses 42,195 km en 2 h 23'01". Un nouveau record personnel accueilli avec un plaisir non dissimulé. « Je suis un homme heureux. Ce chrono, c'est juste parfait », a-t-il commenté, en escale à l'aéroport de Lis-bonne, lundi.

Parti sur une allure plus rapide que celle programmée, Anthony Ricardo pensait payer ses efforts tôt ou tard. Cette perte d'énergie n'arriva pourtant jamais, le Haut-Marnais signant même un deuxième semi-marathon plus rapide que le premier. « Je cours la première moitié en 1 h 11'49", la seconde en 1 h 11'12". Ce parcours à Valence est vraiment propice à la performance. Si on m'avait dit que je finirais avec un tel chrono, pourtant, j'aurais répondu que les gens étaient fous ! », a-t-il confié.

Après dix semaines de prépa-ration intensives, mais « parfaite-ment gérées », puis quinze jours de récupération très bien mis à profit, Anthony Ricardo a donc atteint son objectif. « J'ai un mini-regret par rapport à la seconde au-dessus des 2 h 23'. Je

suis tout près de descendre sous la barre. Mais c'est vraiment un mini-regret... », a-t-il ajouté.

Presque 170 km par semaine

Pas de quoi, en effet, se mor-fondre, d'autant que le Haut-Marnais poursuit sa progres-sion, depuis trois marathons. Après ses 2 h 28' à Francfort, en octobre 2018, puis ses 2 h 25'59" à Paris, en avril der-nier, il a une nouvelle fois réduit la durée. « Mon plan d'entraîne-ment, validé et retouché par mon entraîneur, Patrice Simon, ratta-ché au club d'Aix-en-Othe, conti-nue de fonctionner », se réjouit-il. « J'ai fait plus de kilomètres, jusqu'à 170 hebdomadaires dans les semaines les plus lourdes. Mais cela a payé ».

Il termine 93^e sur la ligne d'ar-rivée... parmi plus de 21 000 coureurs inscrits, dont plus de 2 200 Français.

Delphine Catalifaud d.catalifaud@jhm.fr

VOLLEY-BALL

AG DU CVB 52

Complicé mais bien géré

Vendredi dernier, le Chau-mont VB 52 Haute-Marne tenait son assemblée générale "d'hiver", consacrée à la validation des comptes pour la saison 2018/2019. « Dans les faits, on pourrait la programmer plus tôt, assure le président cévébiste Bruno Soirfeck, mais on préfère attendre que la DNACG ait pris connaissance de notre dossier et qu'elle émette son avis sur celui-ci, afin de présenter publique-ment la situation réelle du club à la fin de l'exercice précédent. » C'est notamment devant une quinzaine de membres du CVB 52 et sous le contrôle de Pauline Jacquin, représentante d'Yzico, le cabinet d'expert comptable choisi par le club, que ce der-nier a annoncé un dernier exer-cice déficitaire de 20 685 euros, différence entre les charges d'exploitation (1,800 068 mil-lion d'euros) et les produits (1,779 383 million d'euros) enga-gés pour la saison dernière. Un budget qui a aussitôt été remis à l'équilibre en "piochant" dans la "réserve" du fonds associa-tif "réserviste" que, lui, s'élève à

211 597 euros. L'occasion d'ail-leurs pour le président chau-montais de remercier les par-tenaires institutionnels qui ont voté une subvention exception-nelle pour limiter les charges de l'épopée mémorable de l'équipe haut-marnaise en Ligue des champions jusqu'en quarts de finale (60 000 euros du Conseil départemental, 10 000 euros de l'Agglo et la prise en charge des frais de structures de la part de la ville de Chaumont, comme la location de la salle René-Tys à Reims où se dérou-laient les matches européens du CVB 52, et la pose et dépose de matériel). Bruno Soirfeck ne manquait pas aussi d'y associer certains partenaires privés qui, dans ce contexte, « ont égale-ment substantiellement augmenté leur participation financière ».

Une Ligue des champions qui coûte cher

« En fait, cette magnifique aven-ture en Ligue des champions est aussi valorisante sportive-ment que dangereuse financiè-rement », assure encore Bruno Soirfeck. Entre les changements

de règlements de la part de la Confédération européenne de volley (CEV) qui ont finalement obligé le CVB 52 à disputer trois tours préliminaires avant de rejoindre la phase de poules de la Ligue des champions, les revirements de situation au sein de la Fédération française (FFVB) concernant le paiement des droits TV de retransmission et de production des rencontres de la compétition continentale, et les frais de logistique pour des déplacements finalement beaucoup plus nombreux que prévus, ce sont près de 350 000 euros que le club a dû allouer à la seule Ligue des champions. « Jusqu'à la saison précédente, la FFVB prenait en charge la tota-lité des frais de retransmission TV des clubs français, rappelle le dirigeant haut-marnais. Mais après quelques soucis financiers au sein de la structure, celle-ci a décidé, la saison dernière, de ne prendre plus que 60 % de ces frais, en laissant donc 40 % à la charge du club... Jusqu'en quarts de finale où, à ce stade, c'était à nous de tout prendre en charge financièrement, pour parvenir à cette situation paradoxale où le club a payé la belle promotion qu'il a fourni au volley français. » Sans oublier que les Chaumon-

tais ont également été au bout de leurs deux autres objectifs de la saison, en participant aux finales du championnat et de la coupe de France, soit un total record pour un club français de 49 matches disputés en une saison. « Ce qui fait qu'à notre budget prévisionnel de 1,5 mil-lions d'euros en début d'exercice, on arrive à son terme à un budget réel de 1,8 millions d'euros », constate mathématiquement Bruno Soirfeck. « Pas étonnant que certains clubs ne résistent pas à la Ligue des champions et vivent ensuite des moments difficiles. » Ce n'est cependant pas le cas du CVB 52 qui, lui, conserve ses ambitions intactes, avec l'envie de porter à l'été prochain une réflexion globale sur la structure du club, en y incluant le sec-teur amateur, avec le Palestra comme nouvel outil en en ligne de mire et même, pourquoi pas, le retour de pistes possibles pour la création d'un centre de formation, auquel pourrait être associé le nouveau cam-pus connecté créé à Chaumont cette année. Le club veut encore grandir.

Laurent Génin l.genin@jhm.fr

Le CVB 52 sans soucis

Alors que la DNACG a convoqué plusieurs clubs de Ligue A, le CVB 52, lui, n'a pas eu à se déplacer. Le gendarme financier des clubs professionnels n'a rien trouvé à redire à la présentation des comptes du club haut-marnais qui reste, aujourd'hui, selon son président Bruno Soirfeck « l'un des rares de Ligue A à ne pas subir de masse salariale encadrée. »

A l'heure actuelle, les clubs convoqués ont tous reçu les avis de la DNACG et sont tous au courant de leur situation, ainsi que des possibles sanctions pour les éventuels "mauvais élèves". Mais les clubs pouvant faire appel des décisions émises, la DNACG ne communiquera publiquement sur ces dernières qu'une fois tous les recours épuisés et les décisions officiellement établies.



Valorisante sportivement, la Ligue des champions reste une compétition très onéreuse que le CVB 52 a géré au mieux la saison dernière. (Photo : A. Brousmiche)

CYCLO-CROSS

CHAMPIONNAT DU MONDE

Gérard Droolans en difficulté



Gérard Droolans a terminé huitième au championnat du monde.

Le week-end dernier, le Valcourtois Gérard Droolans, licencié à la Pédale sermaizienne, a participé au championnat du monde Masters à Mol, en Belgique. Le Nord Haut-Marnais, qui avait échoué au pied du podium la saison passée, a fini à la huitième place de sa catégo-rie 65-70 ans. L'épreuve a été remportée par le Britannique David McMullen.

« J'ai fait un bon départ en étant troisième puis deuxième. Mais après je me suis retrouvé dans l'impossibilité de suivre le rythme », reconnaît Gérard Droolans, ajoutant « mes "pulses" étaient dans le rouge et ça ne voulait pas redescendre. J'ai fini la course au courage, dans la souffrance ». Place au repos avant de tenter de réaliser une bonne troisième et dernière manche de coupe de France à Bagnoles-de-l'Orne, samedi 14 décembre.

De notre correspondant Adrien Jeanson

TENNIS

TOURNOI OPEN DE L'ECAC

Brigand-Gauthier : duo gagnant

Dimanche après-midi, sur les courts couverts de l'Espace Maurice-Aubry, ont eu lieu les finales dames et messieurs du tournoi open de l'ECAC. Une édi-tion qui a vu une grosse partici-pation chez les hommes, avec 84 participants contre 69 l'an-née précédente, alors que chez les filles, elles étaient seulement treize, contre seize en 2018. Les bonnes nouvelles, pour Patrick Pigelet et les membres de l'ECAC, ne manquent pas. En premier lieu « beaucoup de joueurs en 4^e série (48) », en second lieu « une forte participation du TC Bologne et du TC Froncles », et, cerise sur le gâteau, la belle victoire de la locale de l'étape, Justine Brigand. Classée 30/2, la sociétaire de l'ECAC, qui a rem-porté le tableau de 4^e série avec de belles performances à la clé, a récidivé en finale, face à Sophie Vichard (30), du TC Eurville/ Bienville. Après un premier set longtemps indécis et remporté par Justine Brigand (7-5), cette dernière n'a plus lâché sa proie pour "plier" le second set (6-1),

et le match. Chapeau ! Chez les garçons, la victoire est revenue au joueur du TC Commercy, Julien Gauthier (3/6), vainqueur (6-1, 6-1) du Malgache Lo-fo Ramaramanana (2/6). « Un score qui ne reflète pas le match », a déclaré Patrick Pigelet. « Il y a eu beaucoup d'échanges. Les jeux ont été serrés et indécis, Julien Gauthier remportant les points importants. » Si le Malgache, licencié à l'AS Salindres, a man-qué de jus en finale, c'est sans doute aussi parce qu'il a dû puis-er dans ses réserves en demi-finale, face à un ancien joueur de l'ECAC, Thomas Wysocki (3/6). Au terme d'un bon match très disputé, le natif de Madagascar s'est imposé en trois sets (3-6, 7-6 (7-4), 6-3). Après les récompenses, ren-drez-vous a été donné pour la prochaine édition, avec l'espoir que les garçons soient aussi nombreux et les filles plus nombreuses...

Y. T.



Le Malgache Lof Ramaramanana a manqué de jus, en finale, après une demi-finale disputée face à Thomas Wysocki, ancien joueur de l'ECAC. (Photo : L. Genin)